République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Secrétariat général

Demande n° : 5322939

ARRETE

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret no 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente ;

SUR la proposition du Secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement complémentaire pour le grade d'inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire au titre de l'année 2011, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel.

(3 agents de rang 1 à 3 sur 1 page)

Fait, le 31 décembre 2011

Le Sous-Directeur [illegible]lois, Carrières

Hervé REVERBORI

Pour le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire et par délégation

	Avancement de grade au choix	Edité le 02/02/2012	Page 1

Bureau de gestion : 501 - BFT / Inspecteurs santé publique vét **Demande n° :** 5322939
Corps / grade : inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire

Commission administrative paritaire du corps :
inspecteur de la santé publique vétérinaire

Avancement au titre de l'année 2011 pour le grade :
inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire

1 M. Bertrand TOULOUSE (85921)
2 Mme Brigitte MARIE (53354)
3 M. Daniel NAIRAUD (30039)